

29.11.2015 – 13:00 Uhr

Sondage représentatif d'Employés Suisse et Demoscope 85% de la population suisse veut une saisie du temps de travail

Zürich (ots) -

Malgré - ou justement à cause de - la flexibilisation croissante du monde du travail, les Suisses souhaitent pouvoir prouver clairement le temps de travail qu'ils fournissent.

Le temps de travail et les loisirs se confondent de plus en plus. Les travailleurs ont plus de flexibilité et de possibilités de déterminer eux-mêmes comment ils s'organisent. Depuis longtemps déjà, un job qui commence à 9 heures et se termine à 17 heures n'est plus un standard. Cette situation est rendue possible par les nouvelles technologies. Qu'est ce que cela signifie pour l'enregistrement du temps de travail ?

En se fondant sur une enquête représentative menée par Demoscope, Employés Suisse a pris le pouls de la population suisse - avec des résultats surprenants. Les résultats les plus importants de l'enquête - Une majorité claire de 85% des Suisses et Suisse se prononcent pour la saisie du temps de travail. Parmi les actifs, c'est clairement une part plus importante que parmi les non-actifs. - Moins de la moitié des travailleurs peut respecter le temps de travail qui leur est fixé. Selon leur propre déclaration, un tiers travaille clairement plus. - Un tiers des travailleurs ne saisit pas du tout son horaire de travail. Chez les indépendants et les cadres supérieurs, ce sont même près de la moitié. - Une preuve claire du travail fourni, une base claire pour une compensation/un salaire et l'autocontrôle ont été cités comme les raisons les plus importantes de saisir le temps de travail - Par contre, trop de contrôles, le « présentisme » et une charge trop importante sont considérés comme les raisons les plus importantes de ne pas saisir le temps de travail.

Les employeurs doivent agir

L'enquête le montre clairement. Les Suisses veulent une saisie du temps de travail. Justement, alors que le temps de travail ne suit plus un déroulement continu, le besoin semble grand de pouvoir le justifier clairement. Compte tenu que 34 pour cent ne saisissent pas du tout leur temps de travail, les employeurs doivent agir. Ils doivent veiller à ce que le temps de travail fourni soit documenté. Le Conseil fédéral en collaboration avec les partenaires sociaux a révisé les dispositions législatives en la matière. Il faut maintenant en assurer la mise en application. Des contrôles insuffisants comme cela a été le cas jusqu'à présent ne sont plus tolérables.

« Pour répondre aux exigences de leurs supérieurs et garder leur emploi, beaucoup de travailleurs s'exploitent eux-mêmes », constate Stefan Studer, directeur d'Employés Suisse. « Ils ne peuvent plus se déconnecter, car ils sont presque 24 heures sur 24 connectés au travail. Cela conduit à des problèmes de santé, ce qui n'est pas dans l'intérêt des employeurs » :

Contact:

Stefan Studer, directeur d'Employés Suisse, 079 621 08 19

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 079 385 47 35

Hansjörg Schmid, communication Employés Suisse, 076 443 40 40